

Comparaison entre la Science-Based Targets Initiative (SBTi) et l'Échelle de Performance CO₂

L'initiative Science-Based Targets (SBTi) et l'Échelle de Performance CO₂ (l'EPC) sont deux outils puissants pour les organisations qui cherchent à lutter contre le changement climatique et à réduire les émissions de carbone. Bien qu'ils aient des objectifs communs, ils diffèrent dans leur approche, leur portée et leur application. Cet article propose une comparaison complète () afin d'aider les organisations à comprendre leurs similitudes, leurs différences et leurs complémentarités potentielles.

1 Qu'est-ce que l'Échelle de Performance CO₂ (l'EPC) ?

L'EPC est un système de certification qui aide les organisations à réduire leurs émissions de CO₂ et à fonctionner de manière plus durable. Développée aux Pays-Bas, elle est désormais largement utilisée dans toute l'Europe pour intégrer la réduction des émissions dans les opérations commerciales, les projets et les chaînes d'approvisionnement.

L'EPC se compose de cinq niveaux, chacun reflétant un engagement plus important en faveur de la décarbonisation. Aux niveaux inférieurs, les organisations se concentrent sur l'optimisation de leurs propres opérations commerciales en réduisant la consommation d'énergie et les émissions directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2). Les niveaux supérieurs obligent les organisations à regarder au-delà de leur propre empreinte, en s'attaquant aux émissions des chaînes de valeur et aux activités de l'ensemble du secteur (Scope 3). La certification est attribuée à la suite d'une vérification indépendante, ce qui garantit la crédibilité et la transparence.

2 Qu'est-ce que l'initiative sur les objectifs fondés sur la science (SBTi) ?

Le SBTi est une initiative collaborative menée par [CDP](#), le [Pacte mondial des Nations unies](#), le [WMBC](#), le [WRI](#) et le [WWF](#) . Elle aide les organisations à fixer des objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C ou bien en deçà de 2 °C. Les entreprises peuvent fixer des objectifs à court terme (5 à 10 ans) et des objectifs nets zéro à long terme, qui doivent être validés par SBTi Services, une entité commerciale distincte, garantissant le respect de normes rigoureuses et transparentes.

Le SBTi s'adresse à un large éventail d'organisations et propose deux parcours :

- 1 Un processus de validation rigoureux et approfondi pour les grandes entreprises.
- 2 Une option simplifiée pour les PME (moins de 250 ETP, 10 000 t CO₂e, ou 50 millions d'euros de recettes), ce qui la rend accessible aux organisations de différentes tailles.

3 Quelles sont les principales similitudes entre l'EPC et le SBTi

Participation volontaire :

Les deux cadres sont volontaires, ce qui permet aux organisations de choisir de les adopter ou non. Toutefois, la participation est de plus en plus considérée comme une marque de leadership en matière d'action climatique, et de nombreuses entreprises s'y engagent pour renforcer leurs engagements en matière de développement durable.

L'accent est mis sur la réduction des émissions :

Les deux outils visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), en mettant l'accent sur les émissions des Scope 1, 2 et 3, le cas échéant.

Transparence et responsabilité :

Les organisations qui utilisent l'un ou l'autre outil doivent divulguer publiquement les progrès réalisés, ce qui favorise la responsabilisation et l'alignement sur les objectifs climatiques mondiaux, tels que l'Accord de Paris

Utilisation dans les marchés publics :

Ces deux outils sont de plus en plus intégrés dans les stratégies d'achat, ce qui permet aux organisations de définir des attentes claires en matière d'engagements climatiques des fournisseurs.

4 Quelles sont les principales différences ?

Champ d'application et structure :

- **SBTi** : aide les organisations à établir un niveau de référence solide et rigoureux qui servira de base à la définition et à la validation d'objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques.
- **L'EPC** : va au-delà des objectifs de réduction, en intégrant un système de gestion plus large basé sur l'amélioration continue (cycle Planifier-Faire-Vérifier-Agir [PDCA]). Elle va au-delà des objectifs de réduction pour inclure l'engagement des parties prenantes, l'efficacité énergétique et les pratiques d'approvisionnement durable (y compris l'analyse du cycle de vie), favorisant ainsi une approche plus intégrée de la réduction du carbone.

Application dans le domaine des marchés publics :

- **SBTi** : sert principalement de référence pour les engagements climatiques des fournisseurs, évalués sur une base binaire ou basée sur des objectifs. En outre, certaines organisations fixent des objectifs d'engagement pour le champ d'application 3, exigeant des fournisseurs qu'ils établissent leur propre SBT. Cette approche utilise les marchés publics comme levier pour aligner les chaînes d'approvisionnement sur des objectifs scientifiques.
- **L'EPC** : est un mécanisme d'incitation dans le cadre de la passation de marchés, qui comprend l'utilisation de remises fictives ou de systèmes de points dans l'évaluation des récompenses. Cette approche récompense les niveaux de certification les plus élevés et favorise la décarbonisation systémique dans les chaînes d'approvisionnement.

Validation et certification :

Les deux cadres exigent des organisations qu'elles procèdent à une auto-évaluation initiale de leurs engagements avant de faire l'objet d'une validation ou d'une certification externe, mais ils diffèrent dans leur approche :

- **SBTi** : la validation est binaire ("approuvé" ou "non approuvé") et vise à établir une base de référence solide à partir de laquelle un objectif et une voie peuvent être définis. L'approbation est accordée par les services du SBTi.
- **L'EPC** : La certification est multi-niveau, ce qui permet une progression graduelle. Les certificats sont délivrés par des organismes de certification tiers accrédités.

Coûts de l'engagement et de la certification :

Le coût de l'engagement dans le SBTi et l'EPC varie en fonction de la taille, de la portée et du niveau d'ambition de l'organisation :

- **SBTi** : Les coûts sont principalement liés à la validation des cibles. Les grandes entreprises paient des frais de validation, tandis que les PME ont accès à un processus rationalisé et moins coûteux.

- **L'EPC** : Les coûts comprennent une contribution au gestionnaire du programme (en fonction de la taille de l'organisation), les ressources internes pour la mise en œuvre et les frais d'audit par un tiers. Les frais d'audit peuvent varier d'un auditeur à l'autre et peuvent également être influencés par le niveau de certification recherché par l'organisation. Les niveaux de certification plus élevés impliquent généralement des audits plus approfondis et nécessitent des ressources plus importantes pour la mise en œuvre, ce qui peut entraîner des coûts de certification plus élevés.

5 Aperçu des chevauchements et du travail nécessaire pour la mise en conformité

Chevauchement :

- L'accent mis par SBTi sur la comptabilisation des émissions et les objectifs de réduction s'aligne étroitement sur les exigences fondamentales de l'EPC. Les organisations qui utilisent le SBTi trouveront un alignement significatif avec l'EPC dans ces domaines.

Travail supplémentaire requis :

- Pour se conformer à l'EPC, les organisations qui utilisent le SBTi doivent mettre en œuvre des mesures plus larges de réduction des émissions de carbone, y compris des pratiques d'achat durables, et mettre en place un système de gestion structuré autour du cycle PDCA.
- Pour les utilisateurs de l'EPC qui s'alignent sur le SBTi, le principal effort supplémentaire consiste à valider les objectifs scientifiques par le biais du processus rigoureux du SBTi.

6 La synthèse en un coup d'œil

Critères	SBTi	Échelle de performance CO ₂
Scope	Objectifs de réduction des émissions de GES uniquement	Système de gestion plus large pour la réduction des émissions de carbone
Structure	Validation de la cible	Certification à plusieurs niveaux

Marchés publics	Évaluation binaire ou basée sur la cible	Incitation à plusieurs niveaux par le biais de remises fictives dans les marchés publics
Validation	Validation de seconde partie par SBTi Services	Validation par une tierce partie effectuée par des organismes de certification accrédités ()
Résumé des coûts	Coûts associés à la validation des objectifs, avec un processus moins coûteux pour les PME	Les coûts comprennent une contribution au gestionnaire du système (en fonction de la taille de l'organisation), les ressources internes pour la mise en œuvre et les frais d'audit par des tiers. Les frais d'audit peuvent varier en fonction du niveau et de l'auditeur.

Le SBTi et l'Échelle de Performance CO₂ offrent tous deux aux organisations des voies solides, mesurables et communicables pour réduire leur empreinte carbone et contribuer aux objectifs climatiques mondiaux. Alors que le SBTi excelle dans la validation scientifique des objectifs, l'EPC offre un cadre plus large et structuré pour l'amélioration continue. Ensemble, ils peuvent se compléter, permettant aux organisations d'atteindre des objectifs climatiques ambitieux tout en relevant des défis plus larges en matière de développement durable.